



MOSELLE FIBRE

Objet : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

COMITE SYNDICAL DU 18 NOVEMBRE 2021 DELIBERATION N° CSD 2021-197

Le 18 novembre 2021, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, Mme Christelle BOFFIN, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, Mme Danielle CALCARI-JEAN, Mme Christine HERZOG, M. Etienne LAURENT, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, M. Michel RAMBOUR, Mme Alexandra REBSTOCK, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Philippe SCHOTT, M. Bernard SIMON, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Romuald YAHAOUI.

Etaient Absents/Excusés : M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Estelle BOHR, M. Pascal BUCHHEIT, M. Armel CHABANE, M. Roland CHLOUP, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Jean-Luc HUBER, M. Nicolas KARMANN, M. Franck KLEIN, M. Roland KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Thierry MICHEL, M. Zénon MIZIULA, M. Michel PAQUET, Mme Sophie PASTOR, M. Patrick PIERRE, Mme Myriam RESLINGER, M. Michel ROUCHON, M. Jean-Luc SACCANI, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZAK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Patrick WEITEN, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et D. 1411-3 et suivants,

VU le rapport n° CSR 2021-197 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 18 novembre 2021.

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de l'assemblée délibérante participant à la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT que cette commission est composée de son Président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel,

CONSIDERANT qu'une liste a été présentée avec 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de sièges à pourvoir : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants

La liste obtient 22 voix. Après l'attribution au quotient et au plus fort reste, la liste obtient les 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **ARTICLE 1 : ELIT** en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission de Délégation de Service Public :

Noms et Prénoms des membres du Comité Syndical membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Marc REMY- M. Etienne LAURENT- M. Jean-Luc SACCANI- M. Pierre TACCONI- M. Pierre ZENNER |
|---|

Noms et Prénoms des membres du Comité Syndical membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- M. Nicolas KARMANN- M. Jean MARINI- M. Serge WOLLJUNG- M. Alphonse MASSON- M. Roland KLEIN |
|--|

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire



Patrick RISSER